

SC GIÈRES BASKET ADHÉSION 2023-2024



Vous souhaitez vous inscrire au SC Gières Basket pour la saison 2023-2024 ? Bienvenue ! Voici la procédure à suivre pour remplir les formalités administratives liées à votre inscription. Merci de respecter les différentes étapes présentées ci-après. Pour toute question ou en cas de difficultés, vous pouvez nous contacter par courriel sur l'adresse du club : basket.gieres@gmail.com.

1. LIRE LA CHARTE DU CLUB

[CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA CHARTE DU CLUB](#)

Le SC Gières Basket est une association loi 1901, qui vit pour et par ses adhérents. La vie du club nécessite l'implication de chacun de ses adhérents (entraîneurs, dirigeants, joueurs et parents) et le suivi de quelques principes élémentaires afin de garantir l'épanouissement de chacun et la pérennité de l'association. Avant de remplir le formulaire d'adhésion au club, nous vous remercions de prendre connaissance de la charte du club. L'inscription au SC Gières Basket pour la saison 2023/2024 entraîne la pleine et entière acceptation de la charte du club. Vous devrez confirmer sa lecture et votre approbation au moment de votre inscription.

2. CONSULTER LE PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS

[CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER LE PLANNING 2023-2024](#)

Nous vous invitons à consulter le planning prévisionnel des entraînements de votre catégorie. Des modifications peuvent intervenir en fonction des disponibilités de l'encadrement. Dans ce cas, vous serez avertis dans les plus brefs délais.

3. REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

[CLIQUEZ ICI POUR REMPLIR LE FORMULAIRE](#)

Vous devez effectuer cette démarche au plus vite : elle vous permet de réserver votre place pour la saison 2023/2024. À compter du 1^{er} septembre, les anciens adhérents ne seront plus prioritaires et les places restantes seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

Merci de compléter toutes les informations demandées et de valider à chaque fin de page vos informations en cliquant sur « suivant ». Dans la partie IDENTITÉ, pensez à nous indiquer tout problème médical éventuel et un contact en cas d'urgence.

Dans la partie ÉQUIPE, veillez à bien sélectionner votre catégorie selon votre année de naissance (même si vous êtes surclassé) et/ou votre pratique. En fonction de votre choix, vous arriverez sur un formulaire dédié à votre catégorie d'âge.

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

*Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350
Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z*

4. PAYER SON ADHÉSION

Année Naissance	Catégorie		Tarif adhésion avec assur. A	
	Masculins	Féminins		
2020	U5		135 €	
2019				
2018	U7		150 €	
2017				
2016	U9		155 €	
2015				
2014	U11		160 €	
2013				
2012	U13		180 €	
2011				
2010	U15		130 €	
2009				
2008	U17	U18	180 €	AVEC ASS. A+ + 0,36 €
2007				
2006	U20	U20	130 €	AVEC ASS. B + 4,10 €
2005				
2004				
2003 et avant	SENIORS 5x5 (+ 3x3)		130 €	AVEC ASS. B+ + 4,46 €
2005 et avant	SENIORS 3x3 UNIQUEMENT			

TARIFS DES MUTATIONS

Pour tout changement de club, le coût de l'adhésion (assurance A incluse) est de :

- **210 €** pour les U15
- **230 €** pour les U17, U20 et Seniors

ASSURANCES

Pour une couverture optimale de nos licenciés et dans un souci de simplification administrative, **l'assurance option A proposée par la FFBB est prise en charge par le club et intégrée au coût de l'adhésion pour toutes les catégories** (à l'exception des loisirs). Ainsi, lorsque vous procédez à l'inscription sur le site FFBB FBI, veillez à bien cocher « assurance A ». Dans le cas où vous refusez de souscrire à l'assurance fédérale, le coût de la cotisation reste inchangé. Pour les adhérents qui ont un emploi (U17 et plus), vous pouvez choisir de bénéficier d'options complémentaires (A+, B ou B+), en réglant au club le montant indiqué dans la dernière colonne du tableau ci-dessus. Le détail des offres d'assurances est disponible en téléchargement sur notre site internet.

Seul le paiement de l'intégralité de votre cotisation permettra de valider votre inscription. Vous avez plusieurs possibilités de règlement :

> **VIREMENT** : saisissez le RIB du club sur votre compte bancaire et procédez au virement de la licence. Pas de paiement en plusieurs fois possible. Bien préciser le nom et le prénom de l'adhérent et la catégorie dans le libellé du virement : DUPONT Pierre - adhésion U15M.

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350
Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z

RIB DU SPORTING CLUB GIEROIS
IBAN FR76 1382 5002 0008 0117 6177 949
BIC CEPAFRPP382

> **CHÈQUE** : déposer votre ou vos chèques (3 maximum sur des mois consécutifs) au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club à l'ordre du *Sporting Club Gierois*, en y indiquant, au dos, le nom du licencié ainsi que sa catégorie. Merci de préciser dans le formulaire d'adhésion à l'endroit prévu à cet effet le ou les mois d'encaissement du ou des chèques pour le paiement en 3 fois (attention, merci de renseigner des mois consécutifs). Dernier encaissement programmé en janvier 2024.

> **CHÈQUES VACANCES ou CHÈQUE SPORT ANCV** : déposer votre règlement au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club en y indiquant, sur l'enveloppe, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

> **ESPÈCES** : déposer votre règlement au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club en y indiquant, sur l'enveloppe, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

> **CARTE TATTOO ISÈRE** : saisissez le numéro de la carte Tattoo directement sur le formulaire en ligne. Si vous n'avez pas encore la carte, vous pourrez nous communiquer ce numéro ultérieurement (merci de nous le transmettre dès que vous l'obtenez, sinon nous pourrions valider votre adhésion). Vous devez également préciser le montant de la cagnotte que vous souhaitez utiliser (0 à 60 euros). Dans tous les cas, il faut nous transmettre un **chèque de caution** du montant indiqué (à déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club) qui sera détruit dès que le club aura été crédité de la somme par la Département de l'Isère.

> **PASS'RÉGION** : saisissez le numéro de la carte Pass'région directement sur le formulaire en ligne. Si vous n'avez pas encore la carte, vous pourrez nous communiquer ce numéro ultérieurement. Dans tous les cas, il faut nous transmettre un chèque de caution de 30 € (à déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club) qui sera détruit dès que le club aura été crédité des 30 € par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

> **PASS'SPORT GOUVERNEMENTAL** : nous fournir une copie du courrier reçu ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du bénéficiaire et un chèque de caution de 50 € qui sera détruit dès que le club aura été crédité par l'État.

Vous pouvez demander une facture acquittée directement sur le formulaire d'adhésion au club.

5. REEMPLIR SA DEMANDE DE LICENCE FFBB

ATTENTION : CETTE PARTIE NE CONCERNE PAS LES CATÉGORIES U5 ET LOISIRS

Les informations saisies pour l'adhésion au club sont vérifiées par votre club. Dès lors, nous pouvons activer la suite du processus : vous allez recevoir un mail sur l'adresse renseignée dans votre adhésion avec un lien pour remplir le formulaire

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350
Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z

de demande de licence FFBB.

Les mineurs n'ont pas l'obligation de fournir un certificat médical. L'enfant, accompagné de ses parents, doit compléter un questionnaire de santé transmis dans le mail de la FFBB. En cas de réponse « oui » à l'une des questions, un certificat médical devra être fourni.

Pour les majeurs, pour toute création de licence, un certificat médical de moins d'un an est obligatoire. En cas de renouvellement de sa licence, le dernier certificat médical fourni reste valable s'il date de moins de 3 ans.

Pour ceux qui doivent impérativement fournir un certificat médical, vous pouvez télécharger sur le site internet du club le document à faire remplir par votre médecin. Attention, le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

MODE D'EMPLOI POUR REMPLIR SA DEMANDE DE LICENCE

1 – Cliquer sur le lien FFBB transmis par mail par le Sporting Club Gierois depuis votre tablette, votre smartphone ou un ordinateur. Penser à vérifier vos spams (email expéditeur : ARA0038025@ffbb.com).

2 – Pour vous connecter sur le site, saisir votre date de naissance et répondre au captcha (test permettant de vérifier que vous n'êtes pas un robot).

3 – Une fois votre connexion validée, vous accédez au site e-Licence. La demande de licence se déroule en 6 étapes :

- a) **Identité** (je suis) : correspond à vos informations personnelles.
- b) **Choix de l'offre** (je souhaite) : permet de choisir une catégorie de licence ; si vous êtes joueur, le choix doit être celui de « compétition ».
- c) **Justificatifs** (je produis mes justificatifs) : transmettre les documents demandés par le site e-Licence.
- d) **Assurances** (je m'assure) : vous devez choisir votre assurance. Rappel : **l'assurance A est comprise dans le coût de l'adhésion**. Pour valider cette étape, vous devez dérouler l'intégralité du document présent en bas de page et cocher sur la case « j'ai lu » pour valider le document et de ce fait, votre choix d'option d'assurance sera bien pris en compte. Attention, **il faut bien cocher l'assurance choisie**, même s'il s'agit de l'assurance A.
- e) **Récapitulatif de l'offre** (je valide) : récapitule l'ensemble des informations que vous avez renseignées. Veillez à bien valider l'ensemble des champs.
- f) **Confirmation et collecte de consentement** (je m'engage).

4 – Remplir chaque étape et valider en cliquant sur « étape suivante ». Veillez à remplir les 6 étapes.

ACTION DU CLUB

Une fois votre demande de licence réalisée sur le site e-Licence, votre club recevra une alerte sur son espace. Le club vérifiera les informations que vous avez saisies et les validera. Il peut les modifier s'il le juge nécessaire.

Attention, la validation du club n'interviendra qu'après le paiement intégral de la licence !

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

*Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350
Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z*

FINALISATION

Une fois l'intégralité de votre paiement reçu, le club validera votre demande de licence. Celle-ci sera transmise à la FFBB, qui devra la valider à son tour. Si les informations sont correctes, la validation par le Comité entraînera la réception sur votre boîte mail de votre licence dématérialisée, au format PDF.



SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

*Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350
Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z*